



Lettre d'information du public n°1
Novembre 2024

PLUi Labourd Est

La concertation est ouverte !

Comment Participer ?

3 moyens d'inscrire une observation :

- Registre papier disponible au Pôle et en Mairie (dans une boîte dédiée)

- Registre en ligne : <https://www.registre-dematerialise.fr/5462/>

- Ecrire un courrier au Président de la CAPB

A savoir :

Il n'est pas nécessaire d'inscrire une contribution dans plusieurs registres.

Les contributions sont toutes analysées. La concertation se termine à l'arrêt du PLUi.

Des réunions publiques, forums citoyens ou événements seront ponctuellement organisés

Comment S'informer ?

Sur le site internet de la CAPB, la page relative à la procédure sera mise à jour en fonction de l'avancement du PLUi :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/>

Les Prochaines Etapes

2024 (en cours) : Diagnostic du territoire

2025 : Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) par les élus

2027 : Arrêt du PLUi et bilan de la concertation + enquête publique

2028 : Approbation = le PLUi rentre en vigueur

